

**Organisme désigné par  
le ministère chargé de l'industrie  
par arrêté du 22 août 2001**

**DDC/22/E014064-D4**

**Extension au bénéfice de la Société CITERNES SERVICES**  
**des certificats d'examen de types de la société TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS**

-----

Le présent certificat d'examen de type est prononcé en application du décret n°2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instruments de mesurage : instruments mesureurs volumétriques de liquides autres que l'eau, et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la communauté économique européenne au contrôle des compteurs volumétriques de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

**DEMANDEUR :**

Citernes services – Rue Elie Barreau – ZAC Les Rivauds Nord – 17000 LA ROCHELLE

**FABRICANT :**

TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS – 5 rue des Chardonnerets, ZAC Paris Nord II – 93290 TREMBLAY EN FRANCE

**OBJET :**

Le présent certificat étend à la société Citernes Services le bénéfice des certificats d'examen de types ainsi que leurs éventuels compléments ultérieurs, suivants :

- n° F-04-C-1089 du 05 octobre 2004 relatif aux ensembles de mesurage TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS types EMT-P/M 24 et EMT-P/M 48 pour hydrocarbures montés sur camions citernes,
- n° F-05-C-159 du 31 janvier 2005 relatif à l'ensemble de mesurage TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS type EMS 24,
- n° F-05-C-160 du 31 janvier 2005 relatif à l'ensemble de mesurage TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS type EMS 48,

**CARACTERISTIQUES :**

Les caractéristiques des instruments faisant l'objet du présent certificat restent inchangées.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

La marque figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat est identique à celle constituée du numéro et de la date, fixée par les certificats précités.

**DÉPÔT DE MODELES :**

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National de Métrologie et d'Essais (LNE) sous la référence DDC/22/E014064-D4, chez le fabricant et chez le demandeur.

**VALIDITE :**

Les limites de validité de chacun des certificats dont le bénéfice a été étendu restent inchangées.

Pour le Directeur Général,

Laurence DAGALLIER  
Directrice Développement et Certification